



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.1/42/6
19 octobre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
PREMIERE COMMISSION

Lettre datée du 12 octobre 1987, adressée au Président de
la Première Commission par le Président de la Cinquième
Commission

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 18 septembre 1987 (A/C.5/42/6) par laquelle le Président de l'Assemblée générale m'a informé qu'à la 3e séance plénière de sa quarante-deuxième session, tenue le 18 septembre 1987, l'Assemblée générale avait décidé de renvoyer le point 116 (Planification des programmes), entre autres, à la Cinquième Commission.

Au paragraphe 103 du rapport du Comité du programme et de la coordination (CPC) sur les travaux de la reprise de sa vingt-septième session [A/42/16 (Partie II)], qui fait partie de la documentation se rapportant au point 116, le CPC recommande que l'Assemblée générale, par l'intermédiaire de ses grandes commissions, examine à sa quarante-deuxième session le document intitulé "Vue prospective sur les activités de l'Organisation des Nations Unies dans les années 90" contenu dans la note du Secrétaire général sur la préparation du prochain plan à moyen terme (A/42/512) en même temps qu'un résumé des vues déjà présentées par les membres du CPC (voir A/42/16 (Partie II), par. 86 à 99), ce qui permettrait à tous les Etats Membres de participer pleinement à la préparation de l'introduction au prochain plan à moyen terme, ainsi que l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 41/213.

Afin de permettre à la Cinquième Commission de prendre pleinement en considération les vues que la Première Commission souhaiterait exprimer sur la pièce jointe à la note du Secrétaire général et mentionnée ci-dessus, je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer ces vues à la Cinquième Commission pendant la première semaine de novembre 1987 au plus tard.

Le Président de la Cinquième Commission,
de l'Assemblée générale,

(Signé) Henrik AMNEUS